



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 mars 2022

Incident sur le site de l'usine YARA à Ambès

Ce matin, vers 9h45, une fuite d'ammoniac s'est produite sur le site de l'entreprise YARA à Ambès en Gironde. Ce site, spécialisé dans la production d'engrais, est classé SEVESO Seuil Haut.

La fuite a eu lieu lors du chargement d'un camion avec de l'ammoniac liquide. Les mesures de sécurité du site ont permis de mettre rapidement fin à la fuite. Bien que les quantités d'ammoniac ayant fui soient limitées en quantité, le nuage de vapeur d'ammoniac qui s'est formé est à l'origine de 14 blessés, dont 2 graves, tous travaillant à l'intérieur du site au moment de l'accident.

Un opérateur a été évacué par hélicoptère de la Gendarmerie nationale vers le CHU Pellegrin à Bordeaux, les 13 autres blessés ont été transportés par les ambulances du SDIS 33 vers les services d'urgence de l'agglomération bordelaise.

Les salariés de l'entreprise ainsi que ceux d'une entreprise voisine ont été confinés par précaution. Les mesures réalisées autour du lieu de l'accident 30 minutes après celui-ci n'ont pas détecté d'ammoniac.

Une cinquantaine de pompiers des centres de secours de Gironde dont les équipes spécialisées en risques technologiques, ainsi que le SAMU 33 sont intervenus. La Gendarmerie nationale et l'inspection des installations classées de la DREAL ont réalisé les premiers constats. Le maire d'Ambès était également présent sur site.

Des inspecteurs du travail et des installations classées vont suivre les investigations cette après-midi pour déterminer l'enchaînement des événements.

La préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, apporte son soutien aux victimes.

